OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225
bimestriel
n° 8
décembre 2001
5 francs

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

La communauté d'agglomération en quête de sa raison d'être

Le dernier grand projet de M. Strehaiano est quelque chose dont nul n'a entendu parler pendant la campagne électorale et que les conseillers municipaux de Soisy ont découvert à peine plus tôt que le reste de leurs concitoyens : fondre Soisy dans une communauté d'agglomération.

Il est vrai qu'il y a un réel problème, dans notre pays, de la taille des différentes entités administratives et politiques. C'est pour tenter de résoudre ce problème qu'ont vu le jour les lois Chevènement et Voynet.

Mais la naissance de cette nouvelle entité se fait en fonction de mobiles qui ont de quoi surprendre. Par exemple, Eaubonne en est exclue. Mais qui peut prétendre sérieusement que l'agglomération où nous vivons s'arrête après les murs d'Auchan ?

De même, comment se fait-il que Enghien ne fasse pas partie du projet ? Il paraît que cela sera pour plus tard car, si Enghien avait été intégrée maintenant, cela aurait fait diminuer les subsides dont l'Etat dote les nouvelles agglomérations. Quels projets sérieux peut-on monter quand c'est ce genre de considérations qui guide l'action publique ?

Perplexité. – Mais, de toutes façons, les commissions municipales n'ont pas eu à se prononcer sur le périmètre idéal. Les maires adjoints se sont juste vu enjoindre de rechercher ce qui, dans leur secteur d'activité, pouvait rentrer dans le domaine communautaire, consigne qui a suscité une certaine perplexité, voire même un brin de mauvaise humeur, chez les édiles.

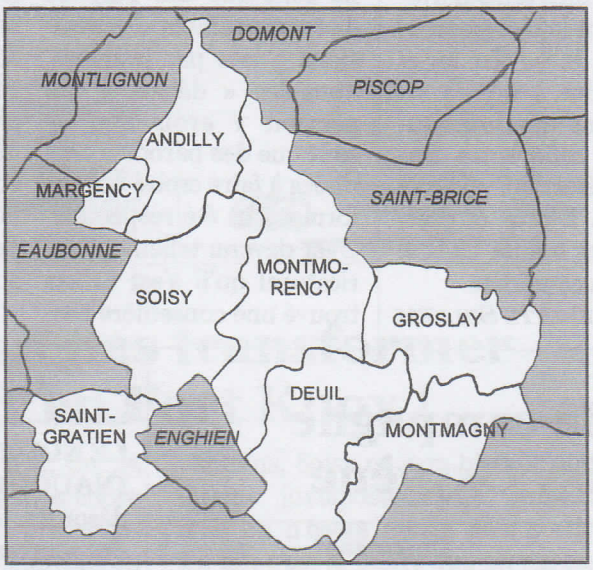

Il ne faut pas cependant qu'ils s'inquiètent outre mesure. On peut reconnaître à M. Strehaiano un certain talent pour dénicher les bons filons. Alors qu'il a tant de mal à se résoudre à construire le centre culturel qu'il nous promet pourtant depuis 1995, nous pouvons parier sans grand risque que, si ce centre culturel sort de terre un jour, c'est parce qu'il aura réussi à le faire financer par la communauté d'agglomération.

F. D.

Seveso ?

Il n'y a pas, d'après la direction des services techniques de la mairie, d'établissement classé « Seveso » sur le territoire de la commune. Mais, ce genre de problème ignorant les frontières administratives, il serait bon d'en avoir un recensement départemental.

A l'envers

Suivant une caractéristique propre aux politiciens qui font avant tout de la gestion de dossiers et sont peu en phase avec les besoins réels, M. Strehaiano prend le problème à l'envers : en l'espèce, il ne s'agissait pas de définir un périmètre et de voir ensuite ce qu'on pourrait mettre dedans pour le meubler mais, au contraire, de se poser la question des besoins auxquels la collectivité ne répond pas correctement pour ensuite définir le périmètre qui permettrait de les satisfaire.

La première réponse qui serait sans doute venue est le problème des transports urbains. Il y a un criant déficit en la matière et l'agglomération est la bonne échelle pour apporter des réponses. Mais l'agglomération qu'on nous propose aujourd'hui est largement artificielle. La communauté d'agglomération naturelle aurait été la vraie vallée de Montmorency, jusqu'aux confins de la ville nouvelle. Il y avait des projets préfectoraux dans ce sens. Mais, comme M. Strehaiano l'a avoué sans ambages, dans un tel ensemble le pouvoir de Soisy aurait été dilué, et celui de son maire avec. Et c'est bien ce qu'il fallait éviter à tout prix !

François Delcombre

DÉBAT

Telle qu'elle a été votée par le conseil municipal le 25 octobre, la création d'un conseil de jeunes est-elle une bonne chose ?

Oui, dans certaines conditions

Depuis quelques années, il est souvent question de citoyenneté ; les liens entre éducation et citoyenneté sont étroits et la préoccupation majeure est bien « Comment apprendre aux jeunes à devenir citoyen ? ».

Dans les établissements scolaires, il existe des élections de délégués élèves mais leur rôle se limite à représenter un groupe classe.

On ne peut que regretter la manière selon laquelle les élèves sont représentés en conseil d'établissement : manque de préparation, d'informations, thèmes peu attractifs par rapport à la réalité de leur quotidien, ce qui fait que la prise de parole est quasiment nulle.

La création d'un conseil de jeunes en relation et par l'intermédiaire des lieux scolaires va dans le sens des textes ministériels car, que ce soit à l'école élémentaire ou au collège, les enseignants ont pour mission d'éduquer à la citoyenneté, d'aider les jeunes à être responsables.

Pour l'avenir, à Soisy, les jeunes conseillers qui seront élus auront un temps et un lieu pour réfléchir, proposer et dialoguer avec différents partenaires dont la tâche essentielle sera de les écouter et de les guider.

Espérons que le calendrier des différentes étapes des élections pourra être tenu. D'ores et déjà, souhaitons bonne chance aux futurs candidats.

Arlette Sellem

Non, ce peut être pire

Pour qu'un conseil de jeunes ait quelque chance d'atteindre son objectif, il faudrait déjà que ses initiateurs aient les idées claires sur le fonctionnement d'un système démocratique.

Or, tous les observateurs attentifs savent bien que, à Soisy, toutes les décisions sont prises par une personne, et une seule.

Le conseil municipal, le bureau municipal et les commissions thématiques ne sont que des bureaux d'enregistrement des décisions prises par le maire. Tous les « débats » qui peuvent y avoir lieu ne sont que des parodies destinées à faire croire que les formes ont été respectées. C'est devenu tellement caricatural qu'il s'est même trouvé une conseillère municipale de la majorité pour le déplorer publiquement lors du conseil du 28 septembre.

Aussi désolant que ce soit, les adultes réagissent peu à cette situation. Il n'en sera pas de même avec les jeunes, qui sont beaucoup plus exigeants, qui acceptent beaucoup moins les faux-semblants et les compromissions.

Quand ils s'apercevront qu'ils n'ont fait que servir d'alibi à une politique qui leur échappe complètement, ils risquent d'être vite dégoûtés. Et si, du fait de cette triste expérience, ils croient que c'est cela la démocratie, ils iront, à 18 ans, complètement écoeurés, nourrir le flot grandissant des abstentionnistes. Nous aurons alors tout perdu.

François Delcombre

ARGENT PUBLIC

Les comptes de campagne de la liste Soisy Oxygène

Recettes	
Avance des candidats....	18.516 F
Dons des citoyens.....	500 F
Total	**19.016 F**

Dépenses*	
Imprimerie.....	8.117 F
Journal.....	4.888 F
Frais postaux.....	1.937 F
Entreprises de services	2.527 F
Réception-buffet.....	847 F
Expert-comptable.....	700 F
Total	**19.016 F**

* Non compris les frais d'impression des professions de foi et des bulletins de vote pris en charge par la préfecture, la liste ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

La commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a décidé, le 8 octobre, l'approbation du compte de campagne de la liste Soisy Oxygène.

Les dépenses de campagne de la liste se sont montées à 19.016 F, soit 7 fois moins que ce qui était autorisé par la loi, le plafond ayant été fixé à 143.223 F.

Rappelons que, même s'il y a, bien sûr, des valeurs et des personnes en commun, la liste Soisy Oxygène et le journal *Oxygène* sont des entités juridiquement et politiquement indépendantes.

Nous espérons que les autres listes auront à coeur de rendre publics leurs comptes de campagne. Les colonnes d'*Oxygène* leur sont ouvertes !

J. S.

radio-trottoir

LE NOUVEAU DOJO A ÉTÉ INAUGURÉ, dans un certain désordre, le 23 novembre. Selon des sources concordantes (mais même les conseillers municipaux de la majorité se plaignent du manque de transparence de l'Office cantonal des sports), cette seule cérémonie d'inauguration aura coûté plus de 90.000 francs.
De plus, le nom de baptême paraît particulièrement mal choisi. En effet, si la carrière sportive de David Douillet fait bien sûr l'admiration de tous, on ne peut manquer d'observer qu'il est à l'aube d'une carrière publique voire d'une carrière politique qui risque de ne pas faire la même unanimité.

Ce journal est le vôtre
EXPRIMEZ-VOUS !
oxygene-soisy@voila.fr
B.P. 47, 95230 Soisy Cedex

EFFET DE SERRE

Marrakech essaye de sauver Kyoto

Depuis longtemps, l'effet de serre et le changement climatique qui y serait associé est un sujet de préoccupation. Celui-ci a été découvert dès 1827. Et, en 1896, un chimiste suédois découvre que le gaz carbonique peut absorber de grandes quantités de chaleur et émet ensuite l'idée que la combustion des énergies fossiles peut accroître suffisamment la quantité de ce gaz pour aboutir à un réchauffement.

Si ce problème a semblé disparaître des préoccupations scientifiques dans l'après-guerre, c'est que de 1940 à 1970 les températures ont été stables (et de nombreux hivers dans les années 40-50 ont été très rudes) alors que le taux de CO_2 augmentait...

Cette question est ensuite revenue sur le devant de la scène et, en 1979, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) réunit la première conférence internationale sur le climat.

Depuis les réunions internationales se succèdent. Les dernières en date (La Haye, Marrakech) avaient pour but de sauver le protocole de Kyoto (1997 déjà) mis à mal par George W. Bush, qui préfère défendre les intérêts économiques à court terme de ses amis pétroliers.

L'Europe réagit. – Aussi, les pays européens ont décidé de commencer à appliquer le protocole sans attendre les USA, émetteurs à hauteur de 25 %. Dans notre pays une mission interministérielle a été créée pour limiter l'augmentation globale à 10,5 % environ entre 1990 et 2010, le secteur ses transports voyant ses émissions limitées à 39 MteC au lieu de 37 MteC en 1990.

Mais ces objectifs affichés ne cadrent pas toujours avec les politiques menées localement comme en Vallée de Montmorency où la création du BIP va provoquer une augmentation du trafic automobile...

Il est donc urgent de relier la nécessité de la préservation du climat et nos problèmes de transport locaux. Il est frappant de constater que, alors que la population a considérablement augmenté en Vallée de Montmorency ces quarante dernières années, les infrastructures ferroviaires sont restées rigoureusement identiques. Et que, dans le même temps, autoroutes, voies rapides et aménagements routiers continuaient à se développer...

Arnaud Estrade

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Il ne faut pas transformer Soisy en Fort Knox !

Le conseil municipal du 25 octobre a voté quelque chose qui me choque profondément : il a accordé une subvention au syndicat des copropriétaires de l'immeuble Les Terrasses d'Andilly, dans le quartier du Noyer-Crapaud, pour des travaux dits de « sécurisation ».

Que les copropriétaires de cet immeuble aient à faire face à de trop nombreux actes d'incivilité, il ne s'agit pas de le nier. Qu'ils ressentent le besoin de se protéger, c'est tout à fait naturel et on ne peut pas leur reprocher même si on n'approuve pas la manière de le faire, car s'entourer de barrières n'a jamais été une bonne solution.

Mais ce qui est lamentable c'est que les élus les encouragent dans cette voie, dans ce repli sur soi. Si chacun fait pareil et que la mairie les encourage en donnant des subventions, Soisy ne sera bientôt plus qu'une juxtaposition de bunkers d'où on n'osera même plus sortir. En fait c'est le maire qui, en encourageant ce genre de mesure, développe le sentiment d'insécurité.

Trouver des solutions nouvelles. – Alors que, précisément, si ces gens-là ont été élus à la mairie, c'est pour trouver des solutions aux problèmes, pas pour flatter les citoyens dans leurs sentiments les plus négatifs. On attend d'eux qu'ils fassent preuve d'audace, d'imagination, qu'ils trouvent des solutions nouvelles et généreuses.

Les élus de gauche (PC, PS, Verts) ont voté contre cette demande de subvention, ce qui était la moindre des choses, mais ils n'ont rien proposé de vraiment concret. N'ont-ils rien à dire sur le sujet ?

Jocelyne Willems

radio-trottoir

MICHEL VERNA, UN DES MEMBRES FONDATEURS de l'association Soisy Demain, vient de quitter celle-ci pour cause de désaccords persistants sur ses orientations et son fonctionnement. Il entend désormais se consacrer esentiellement à l'association Soisy Environnement dont il vient d'être élu président en remplacement de Roland Pilain.

LE COORDINATEUR DU CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL (CEL) a mis en place un groupe de travail sur la sécurisation des déplacements des enfants aux abords des écoles où il demande aux parents de faire le travail des services municipaux. Si ce besoin de sécurité est évident, on ne voit pas bien quel est le rapport avec le projet *éducatif* de la municipalité. Faut-il que celui-ci soit désespérément vide pour qu'ils le remplissent avec tout ce qui leur tombe sous la main !

TROISIÈME AÉROPORT

Grande manifestation et petites manipulations

« *Des milliers de manifestants ont apporté leur soutien à un troisième aéroport* », rapportait *le Parisien* au lendemain de la manifestation du 10 novembre. Des autres mots d'ordre comme l'arrêt des vols nocturnes il n'était pas question dans l'article, tant l'attention s'est focalisée sur cet enjeu de la construction du troisième aéroport.

Ce qui, au départ, devait être une manifestation *contre* les nuisances aériennes s'est subrepticement transformé en une manifestation *pour* le déplacement des nuisances aériennes !

C'est quand même extrêmement choquant, humainement, de réclamer d'envoyer chez les autres les nuisances qu'on ne supporte plus soi-même. Ne serait-il quand même pas beaucoup plus normal de demander une *réduction* des nuisances, plutôt qu'un *déplacement* ?

On pourrait même commencer par cesser d'encourager l'*accroissement* des nuisances, comme c'est le cas actuellement avec la scandaleuse détaxation du carburant vendu aux compagnies aériennes et qui facilite ainsi artificiellement un développement sans rapport avec les besoins réels de la collectivité.

A qui profite le site ? – Même sans être machiavélique, on observe que la décision de construction du 3e aéroport sert *surtout* les intérêts du lobby aérien, en fournissant une annexe à Roissy quand les quatre pistes seront arrivées à saturation. De ce point de vue, Chaulnes était le site idéal.

Et les intérêts des Val-d'Oisiens dans tout ça ? A quel moment auront-ils moins d'avions au-dessus de la tête ? En n'obtenant que la création du 3e aéroport comme revendication satisfaite, ne se sont-ils pas faits quelque peu rouler dans la farine ?

Sylvain Druelle

LOIS SÉCURITAIRES

Ne pas se tromper de cible

S'il n'y avait pas de quoi rire, il y aurait de quoi pleurer ! Après l'acharnement mis à coincer les honnêtes gens dépassant un peu la vitesse imposée, voilà qu'on va orienter la police sur la piste, tout aussi aisée, de ces autres « délinquants » que sont les voyageurs sans billets.

La loi sur la sécurité quotidienne ne va pas rassurer les Français qui devront s'apprêter à plus de violences pour se procurer les moyens nécessaires à prendre les transports – désormais dangereux parce que trop surveillés – avec billet.

Chômeur = terroriste ? – Naturellement, le lien entre les chômeurs ou Rmistes voyageant sans billet et les terroristes n'est pas avéré, mais ce qui est avéré, c'est que les moyens de police mis à la disposition de la SNCF ou de la RATP ne seront pas là où ils sont nécessaires.

Un représentant de syndicat de police déclarait dans un journal télévisé : « *Nos collègues de banlieue touchent 8.000 F par mois, c'est ce que gagne un dealer chaque semaine !* » La preuve est donc faite : ce ne sont pas non plus les dealers qu'on coincera avec cette loi.

Alors ! Ni les dealers, ni les terroristes mais les chômeurs, les Rmistes et les fauchés de toute nature ! Voilà certes de quoi remplir des prisons surchargées, mais certainement pas de quoi remplir les caisses avec les amendes, ni surtout rassurer la population.

François Aronssohn

bouffée d'oxygène

LUKE STREHAIANO, L'HOMME PLUS AMBITIEUX QUE BON NOMBRE, a dégainé le premier et a annoncé sa candidature au siège de député laissé vacant par Jean-Pierre Delalande (*le Parisien* du 20 novembre). Il a été plus rapide que ses amis Yannick Paternotte et Philippe Sueur qui convoitent également la place. Mais, en cas de victoire, l'heureux élu sera touché par la loi sur le cumul des mandats et devra en abandonner un, problématique vite intégrée par un groupe de jeunes se retrouvant souvent avenue de Bretagne : « *Il faut tous voter pour Strehaiano comme député. Comme ça il ne sera plus maire, et celui qu'ils mettront à la place sera forcément moins mauvais pour nous !* »

vie du conseil

COMME LES SOCIALISTES L'ONT DÉMONTRÉ à l'occasion du vote du budget supplémentaire le 25 octobre, l'endettement de la ville a sensiblement augmenté entre l'année dernière et cette année, les dépenses de fonctionnement par habitant passant de 5.123 F à 5.779 F. Certains mauvais esprits ont été jusqu'à suggérer que cette dérive avait peut-être quelque rapport avec les dernières échéances électorales...

A FORCE DE MARCHER SUR LES SOMMETS, M. Strehaiano a de plus en plus de mal à se situer, il prend maintenant la salle du conseil municipal pour un amphithéâtre. Le 30 novembre encore, tel un professeur émérite du siècle dernier, il a refait pendant une heure, devant des élèves passifs qui s'ennuyaient ferme, le cours magistral qu'il avait déjà fait la fois précédente sur les mécanismes de la communauté d'agglomération. Alors que, normalement, cette salle est prévue pour que se tiennent des débats entre les élus.

OXYGÈNE de Soisy Bimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie Reprofolies, Ermont ; commission paritaire 1102 G 80067 ; dépôt légal déc. 2001 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 1 an (6 numéros) 5 € ; 1 an soutien 12 €. **Adhésions :** Membre actif 15 € ; membre bienfaiteur 30 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr